

Charte

RELATIONS FOURNISSEURS ET ACHATS RESPONSABLES

Signature de la Charte Relations Fournisseurs et Achats Responsables (RFAR) par la Préfecture de région Centre-Val de Loire

Le 16 mai 2023, la Préfecture de région Centre-Val de Loire est devenue signataire de la Charte Relations Fournisseurs et Achats Responsables ([RFAR](#)).

Mise en place par le médiateur des entreprises et le Conseil national des achats, cette charte participe, à travers 10 mesures, à la construction d'une relation équilibrée et durable entre les organismes signataires et leurs fournisseurs.

Les signataires de la charte s'engagent ainsi à renforcer leurs pratiques sur les 10 thèmes suivants :

- Assurer une relation financière responsable vis-à-vis des fournisseurs ;
- Entretien d'une relation respectueuse avec l'ensemble des fournisseurs, favorable au développement de relations collaboratives ;
- Identifier et gérer les situations de dépendances réciproques avec les fournisseurs ;
- Impliquer les organisations signataires dans leur filière ;
- Apprécier l'ensemble des coûts et impacts du cycle de vie ;
- Intégrer les problématiques de responsabilité environnementale et sociale ;
- Veiller à la responsabilité territoriale de son organisation ;
- Garantir le professionnalisme et l'éthique de la fonction achats ;
- Piloter la relation fournisseurs ;
- Créer une fonction de médiateur "relations fournisseurs", chargé de fluidifier les rapports internes et externes à l'entreprise.

Portée par la plateforme régionale des achats Centre-Val de Loire, la signature de la charte par la Préfecture de Région vient marquer son investissement dans ces domaines. Elle témoigne également de son engagement à aller encore plus loin dans la mise en œuvre d'une politique achat socialement et écologiquement responsable.